

Connaître les règles de bases du contrat de travail

L'essentiel pour une relation contractuelle saine



Objectifs

- Découvrir et appréhender les règles de base du droit du travail
- Connaître les différents contrats de travail
- Déterminer le contrat de travail le mieux adapté par rapport à la structure de l'employeur et en assurer le suivi
- Connaître les risques sociaux et financiers encourus par l'employeur



Profil des stagiaires

Cadres dirigeants, responsable du personnel, assistant de direction, chef d'équipe...



Moyens pédagogiques

- Apport théorique sur la réglementation
- Approche pratique à l'aide de mises en situation et cas concrets
- Formation dispensée à l'aide d'un support de formation et de différents modèles (contrat de travail,...)



Encadrement de la formation

Formatrice spécialisée en droit social

Informations pratiques

Durée : 2 jours

1 Les sources du droit du travail

La hiérarchie des normes
Où placer la convention collective ?

2 Les conditions pour recruter un collaborateur

Quelques précautions à respecter ?

3 Les formalités liées à l'embauche indistinctement du contrat de travail

La DUE
La visite médicale...

4 Le choix du contrat de travail

CDI/CDD/intérim
Autres contrats dans l'entreprise : contrat d'apprentissage...
Présentation des spécificités des différents contrats

5 La rédaction des contrats de travail

Quelles sont les clauses essentielles du contrat de travail ?
Quelles sont les clauses facultatives mais parfois nécessaires dans le contrat de travail ?

Exercice pratique : identifier les clauses utiles aux fonctions d'un salarié

6 La modification des contrats de travail

Distinguer la modification substantielle et non substantielle d'un contrat de travail
(les impacts sur le contrat de travail)

Intérêt particulier de la formation : rédiger un contrat de travail

Liste non exhaustive de clauses présentées au cours de la formation : la période d'essai, la description de la fonction, la rémunération, le temps de travail, le lieu de travail...

**Cycle
entreprise
de la propreté**

quid de l'annexe
7 de la convention
collective

**Cycle
entreprise
du BTP**

quid de la caisse
des congés payés,
le contrat conclu
pour la durée d'un
chantier...